

<b>MESURE MD.A1</b>	<b>AMENAGEMENT DE LA VOIE VERTE AU SUD DES VOIES FERREES ENTRE LE CHEMIN DE PLANCHY ET LA RUE DE L'EGLISE A VUADENS</b>	
Catégorie de mesure : Mobilité douce Sous-catégorie : -	<b>Priorité : A</b>	
Territoire(s) concerné(s) : Bulle / Vuadens	Coûts : CHF d'ici juin 2021.-	
<b>DESCRIPTION</b>		

La mesure correspond en partie à une demande complémentaire en lien avec la mesure 6.3 du PA3 : l'estimation des coûts réalisée dans le cadre du PA3 se révèle insuffisante pour réaliser l'ensemble du tracé planifié en raison de surcoûts, notamment aux deux passages sous-voies à Taillemau et Planchy. De plus, le tronçon compris entre le PAD Planchy sud et le PI Taillemau est à la charge du PAD Planchy sud.

Cette mesure comprend :

- > Aménagement du tronçon sud de la Voie verte (voies mixtes de 4 m de large) entre le chemin de Planchy (Espace Gruyère) et le PI Taillemau en passant par la gare de Bulle ;
- > Réalisation d'une passerelle au sud des voies ferrées au-dessus de la route de la Pâla ;
- > Aménagement d'une connexion MD (site propre mixte de 3 m de large) entre la Voie verte et le chemin Sous-Crêt à l'ouest du PAD Planchy sud ;
- > Réalisation d'une passerelle le long des voies ferrées au-dessus du PI Planchy ;
- > Aménagement de la Voie verte (voie mixte de 4 m de large) entre le PAD Planchy sud et Vuadens ;
- > Aménagement d'un trottoir (1.70 m) le long de la route des Colombettes jusqu'à son intersection avec la route de l'Adrey.

**Lien avec d'autres mesures :**

Mesure(s) du PA1 en relation :

- 21c (B, non cofinancée par la Confédération) - amélioration prioritaire des liaisons MD vers la ZA de Planchy

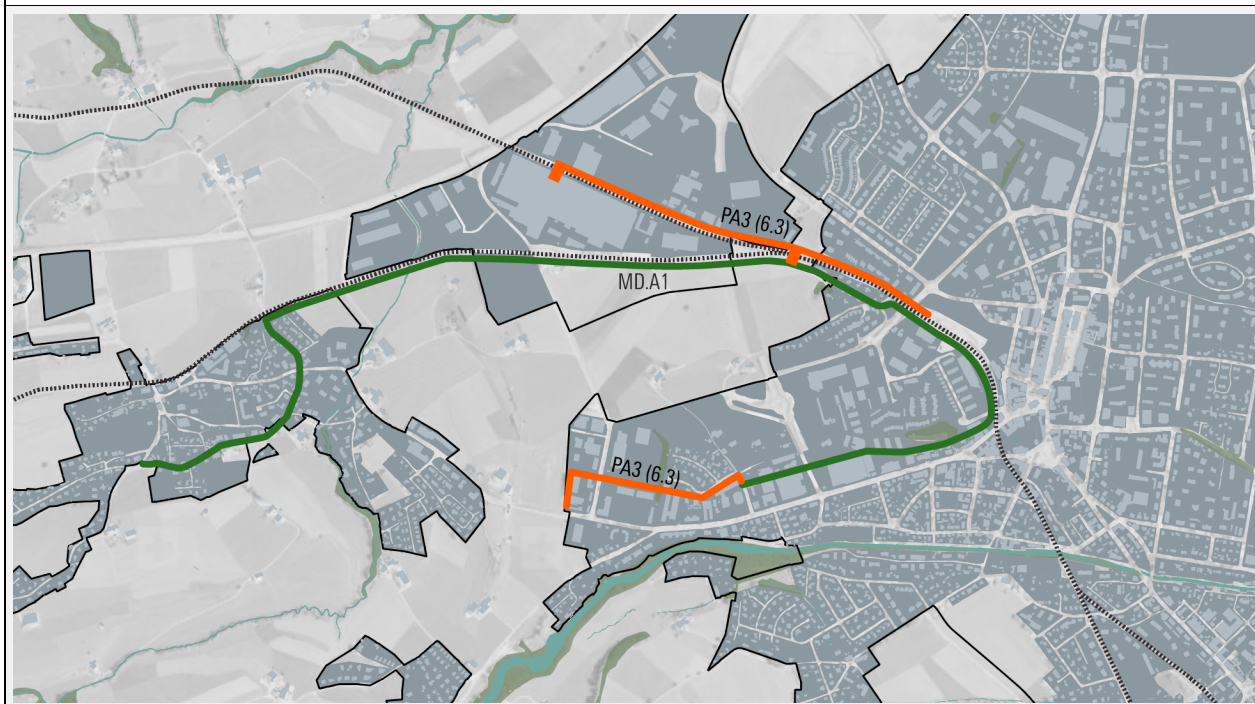
Mesure(s) du PA3 en relation :

- [2125.3.011] - 3.1 (décalée en C) - aménagement du chemin Sous-Crêt pour assurer la circulation des bus de la ligne 3
- [2125.3.017] - 4.2 (A) - création de deux vélostations et de stationnements vélos à la gare de Bulle
- [2125.3.022] - 6.3 (A) - création de la Voie verte
- [2125.3.025] - 6.6 (décalée en B) - création d'une liaison de mobilité douce entre la route de la Pâla et la ZI Planchy
- [2125.3.027] - 7.1 (A) - création d'une liaison MD entre la rue de Vevey et la rue du Moulin

Mesure(s) du PA4 corrélée(s) / liée(s) :

- ER.A3 / MD.B1.1 / TP.A2.3

**Impact sur l'environnement :** Pas de conflit.



## OPPORTUNITE ET UTILITE

### Opportunité

Besoin d'action :

- > Densifier le réseau MD
- > Poursuivre la réduction du TIM

### Utilité

- > *Transports* : voie rapide continue et attractive (directe, confortable, sécuritaire) reliant Vuadens au centre de Bulle
- > *Urbanisation* : liaison paysagère connectant Vuadens et Bulle à la zone d'activité de Planchy
- > *Sécurité* : liaison sécuritaire et alternative à la route orientée trafic entre Vuadens et Bulle
- > *Environnement* : liaison qualitative et directe favorisant le report modal par une offre concurrentielle au TIM

## REALISATION

**État actuel de la planification** : 1 - avant-projet

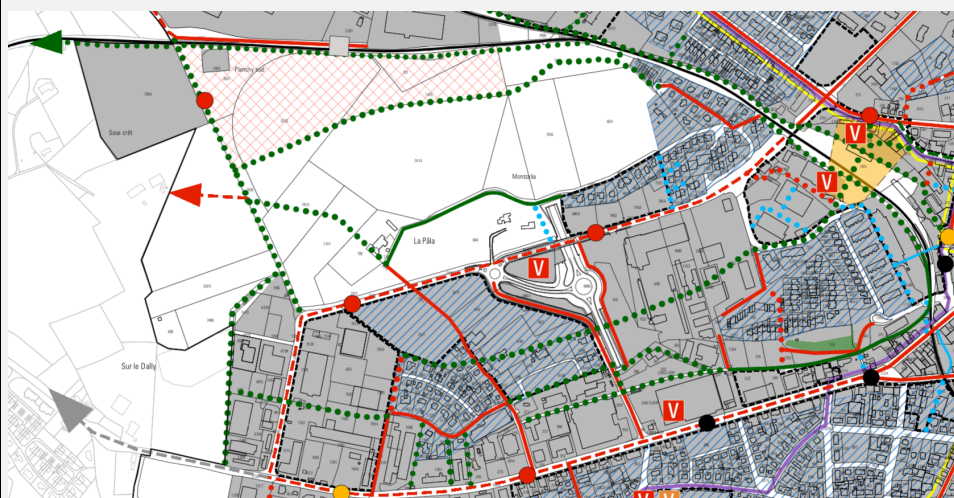
**Étapes ultérieures** :

- > Remise de l'avant-projet : 2022-2024
- > Début des travaux : 2024-2026
- > Mise en service : 2024-2028

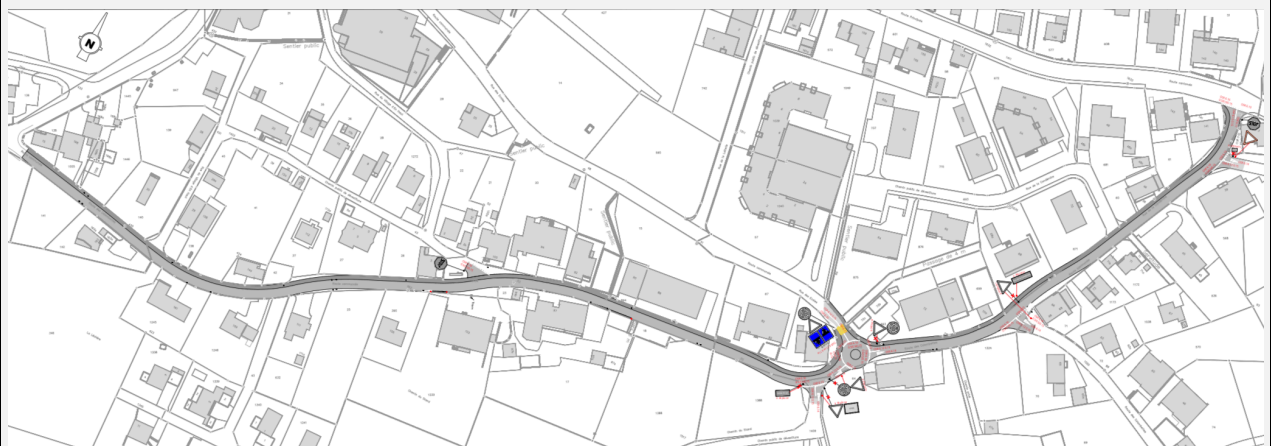
**Responsabilité et acteurs impliqués** : Bulle - Vuadens - PAD Planchy sud

**Clé de répartition du financement** : Mobul / Canton PAD / Planchy sud

**Etat « prêt à être réalisé et financé »** : 1



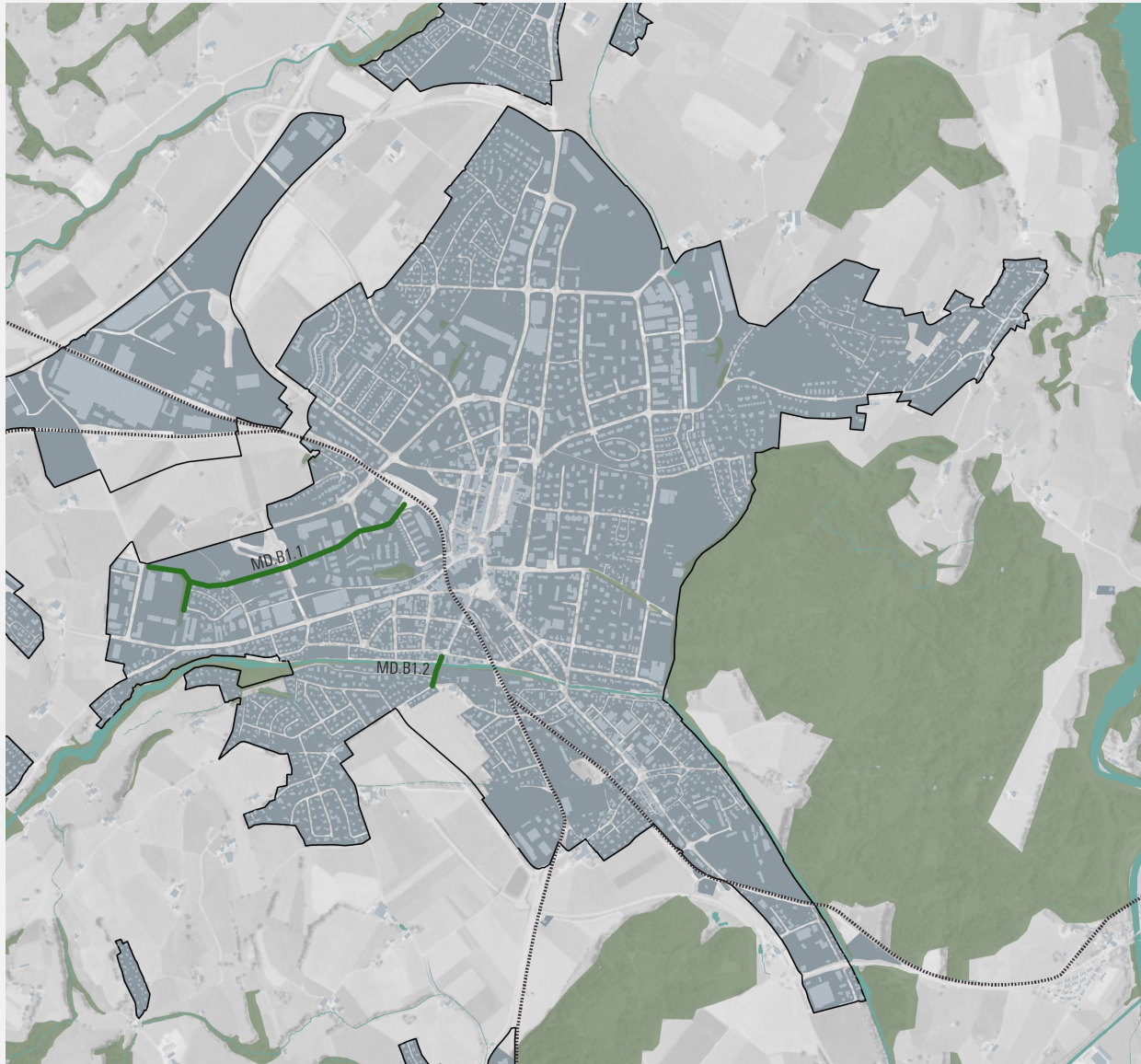
Extrait du Plan directeur des mobilités douces, Bulle, team+, 2018



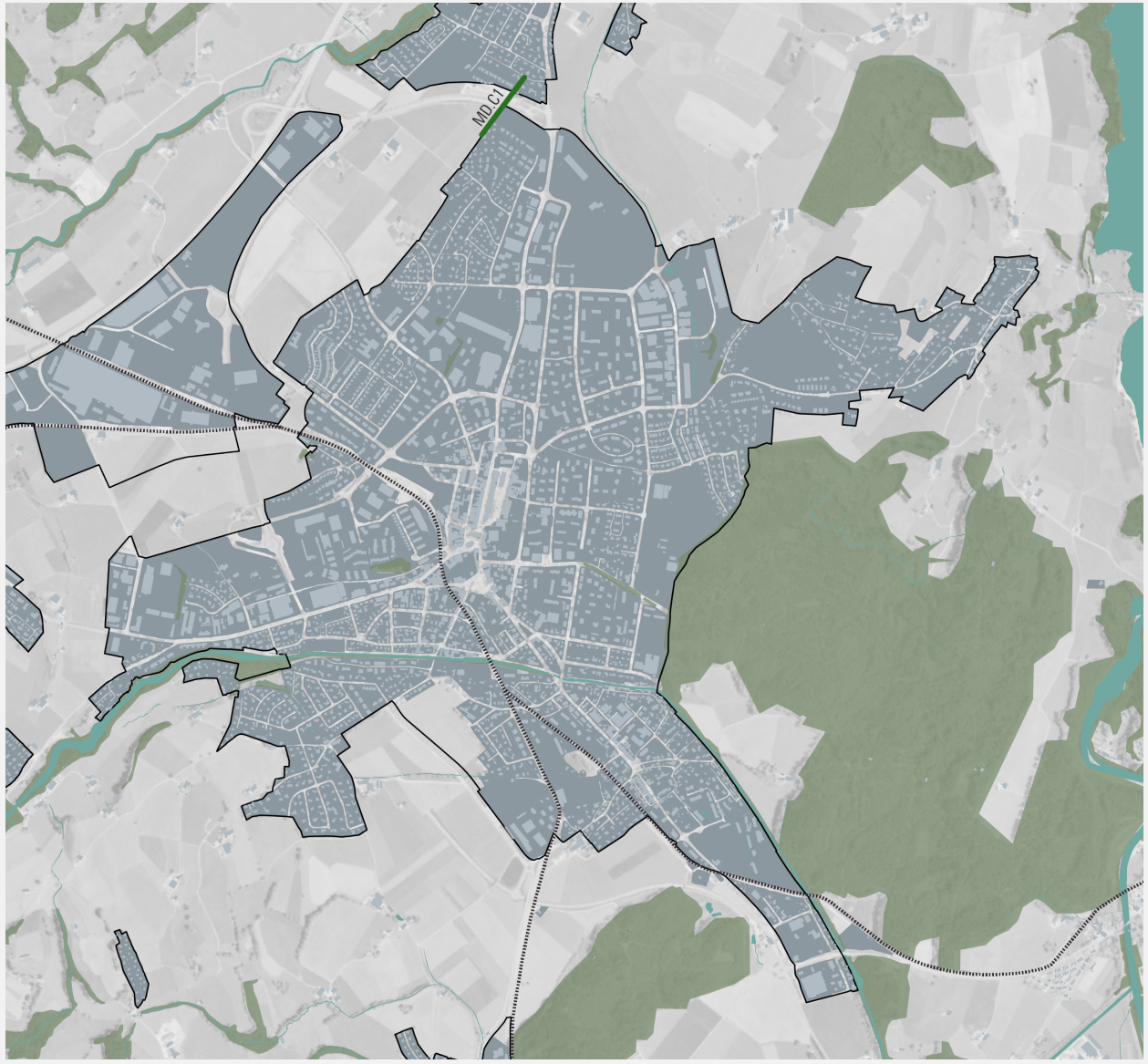
Assainissement de la route des Collombettes, Vuadens, CSDIngénieurs, 2019

PAQUET MD.A2	PAQUET DE MESURES BENEFICIANT DE CONTRIBUTIONS FEDERALES FORFAITAIRES, CATEGORIE MOBILITE DOUCE	
Coûts : CHF <i>sommes des mesures partielles (d'ici juin 2021).</i> -	Priorité : A	
DESCRIPTION		
<p>Cet ensemble de mesures contribue à la vision MD du projet en développant des perméabilités, améliorant la continuité et la sécurité de certaines liaisons et en déployant des itinéraires alternatifs aux routes orientées trafic, notamment pour les connexions avec l'extérieur de l'agglomération. Les mesures partielles 1 à 5 participent au développement du maillage du réseau MD interne à l'agglomération, tandis que les mesures partielles 6 à 9 sont des liaisons rapides et sécurisées vers les territoires attenants.</p>		
		

MESURES PARTIELLES			
N°	Désignation	Coût	Description
		<i>[mias CHF]</i>	
MD.A2.1	Liaison MD à travers le quartier entre le chemin de Pré-Vert et la rue de la Berra	<i>juin21</i>	Aménagement d'une perméabilité MD en site propre de 3 m de large à valeur paysagère pour connecter le chemin de Pré-Vert à la rue de la Berra. Cette liaison amène une continuité sur un axe important d'agglomération Berra - Crobières - Terraillet et densifie localement le maillage du réseau MD.
MD.A2.2	Perméabilité MD entre le chemin de Bouleyres et la rue du Vieux-Pont	<i>juin21</i>	Aménagement d'une perméabilité MD de 3 m de large à travers le quartier entre l'intersection rue du Vieux-Pont / rue du Russalet et le chemin de Bouleyres afin de densifier le réseau MD, de réduire l'effet de coupure de l'urbanisation et de valoriser l'accessibilité à la Trême. Cette liaison en site propre est également un itinéraire alternatif à la rue de Gruyère et sécurisé pour les écoliers de l'école de la Condémine.
MD.A2.3	Liaison MD à l'est des voies ferrées entre la rue de la Colline et le chemin de Sautau	<i>juin21</i>	Création d'un cheminement en site propre à l'est des voies ferrées entre le chemin des Cigognes et le chemin de la Rochetta, avec une amélioration dans sa continuité de la traversée de la rue Pierre-Nicolas-Chenau, puis une connexion au tronçon existant du chemin de Sautau à l'arrière du quartier. Cette liaison complète l'axe structurant d'agglomération Trême - Sautau et contribue également localement au maillage du réseau MD.
MD.A2.4	Liaison MD le long du bois de Sautaux	<i>juin21</i>	Mise en place d'un revêtement sur le chemin existant pour valoriser l'itinéraire alternatif de liaison entre Le Pâquier et la Tour de Trême. Cette liaison réduit l'effet de coupure de la route de contournement (accroche à la passerelle MD existante) et valorise l'accessibilité au bois de Sautaux en plus d'être une alternative sécuritaire aux routes orientées trafic entre Le Pâquier et Bulle. Cette mesure s'inscrit dans le cadre d'un accord passé entre le Canton de Fribourg et Mobul concernant les cheminements alternatifs à la H189.
MD.A2.5	Liaison MD entre le chemin du Motélon et le lac de Gruyères	<i>juin21</i>	La création de cette perméabilité MD désenclave le quartier en direction de Morlon et du lac. Le Clos-d'Amont ne nécessite pas d'aménagement lourd particulier en raison du très faible volume de trafic TIM. La mesure prévoit cependant de valoriser le chemin existant qui rejoint la route du Lac en contrebas depuis le village par la mise en place d'un revêtement. Cet itinéraire représente un axe stratégique pour connecter l'agglomération avec son lac.
MD.A2.6	Liaison MD le long de la Sionge entre la rue de la Gruyère et la route du Village (Echarlens)	<i>juin21</i>	Aménagement d'un site propre MD de 3 m de large à haute qualité paysagère le long de la Sionge pour créer une liaison sécuritaire et qualitative entre Riaz et la commune attenante d'Echarlens, alternative à la route de Corbières.
MD.A2.7	Liaison cyclable le long de la route de Pra-Riond entre le giratoire du Cloalet et le giratoire d'entrée à Broc	<i>juin21</i>	Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle continue de 3 m de large pour créer un itinéraire sécurisé, direct et paysager entre le giratoire du Cloalet et le giratoire d'entrée de Broc. Elle permet également aux cycles de rejoindre la Trême par le chemin de Pra-Bosson. Cette liaison relie Broc à la Tour-de-Trême en 10 minutes à vélo proposant ainsi une alternative dans le choix modal des usagers en échange entre Bulle et Broc.
MD.A2.8	Liaison cyclable le long de la route de l'Intyamon entre le giratoire du Cloalet et l'entrée du village d'Epagny (Gruyères)	<i>juin21</i>	Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle continue de 3 m de large pour créer un itinéraire sécurisé, direct et paysager entre le giratoire du Cloalet et Epagny. La mesure comprend également l'amélioration du transit cyclable par le sud du giratoire de la H189 ainsi que la construction de deux passerelles pour franchir le ruisseau de Praz Melley et l'Albeuve.
MD.A2.9	Liaison cyclable le long de la route de Montbarry entre la gare du Pâquier et la route du Moléson (Gruyères)	<i>juin21</i>	Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle continue de 3 m de large pour créer un itinéraire sécurisé, direct et paysager entre la gare du Pâquier et la commune attenante de Gruyères. Etape de l'itinéraire national "Route des lacs", ce tronçon relie Gruyères au Pâquier en 5 minutes à vélo, proposant ainsi une alternative dans le choix modal des usagers en échange entre Mobul et Gruyères.
MD.A2.10	Création de 500 places vélo sur l'agglomération	<i>juin21</i>	Aménagement 500 places supplémentaires pour vélos dans l'espace public de l'ensemble de l'agglomération afin de valoriser le potentiel de déplacement en mobilité douce de l'agglomération compte tenu de la topographie favorable et des distances relativement faibles à parcourir.

<b>PAQUET MD.B1</b>	<b>PAQUET DE MESURES BENEFICIANT DE CONTRIBUTIONS FEDERALES FORFAITAIRES, CATEGORIE MOBILITE DOUCE</b>
Coûts : CHF <i>sommes des mesures partielles (d'ici juin 2021)</i> ,-	<b>Priorité : B</b>
<b>DESCRIPTION</b>	
<p>Ce paquet poursuit la même stratégie de développement du réseau MD que le paquet MD.A2, excepté que son horizon est plus lointain en raison de l'échelonnage des développements urbains planifiés qui correspondent à l'horizon B de cette génération.</p>	
	

MESURES PARTIELLES			
N°	Désignation	Coût	Description
		<i>[mios CHF]</i>	
MD.B1.1	Aménagement d'une Voie verte centrale entre la gare de Bulle et le PAD Arsenal	<i>juin21</i>	Création d'une branche de la Voie verte entre le PAD Pâla et l'interface de la gare afin d'offrir une liaison continue et attractive qui réduit l'effet de coupure de la route de contournement : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Aménagement d'une voie mixte continue de 4 m de large à haute qualité paysagère ;</li> <li>&gt; Réalisation d'une passerelle MD pour franchir la H189 et la route des Usiniers (y.c. connexion à celle-ci).</li> </ul>
MD.B1.2	Passerelle au-dessus de la Trême à côté du pont de l'Harmonie	<i>juin21</i>	Réalisation d'une passerelle de 3 m de large au-dessus de la Trême, à côté du pont de l'Harmonie existant dont le gabarit ne suffit pas à offrir un cheminement satisfaisant, afin d'offrir une liaison en site propre sécuritaire pour la MD en direction du centre ville ; gestion également de part et d'autre de la réinsertion des cycles.

PAQUET MD.C	MESURE A LONG TERME, CATEGORIE MOBILITE DOUCE	
Coûts : -	Priorité : C	
DESCRIPTION		
<p>L'état d'avancement de cette mesure et le contexte politico-économique de l'agglomération ne permet pas d'inscrire cette mesure de manière formelle (horizon A ou B) dans cette génération. Elle s'inscrit ainsi à long terme afin d'annoncer la volonté de l'agglomération de poursuivre l'amélioration des liaisons intercommunales.</p>		
		

MESURES PARTIELLES			
N°	Désignation	Coût	Description
		<i>[mios CHF]</i>	
MD.C1	Création d'une passerelle au-dessus de la H189 entre Bulle et Riaz	-	Réalisation d'une passerelle de franchissement de la H189 pour réduire la césure de cette infrastructure routière et créer une liaison directe et attractive entre les communes de Bulle et de Riaz.